

l'enseignant

L'école libératrice

de l'Ain

n°243, Octobre 2025

Bulletin du Syndicat des Enseignants-UNSA



SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DISPENSE
DE TIMBRAGE

BOURG PPDC

Déposé le :
17 / 10 / 25



Rentrée scolaire 2025 : entre défis persistants et changements politiques

Une rentrée sous tension La rentrée scolaire 2025 s'est ouverte dans un contexte marqué par des années de réformes successives, de restrictions budgétaires et de tensions sociales au sein de l'Éducation nationale. Les personnels, épuisés par des conditions de travail toujours plus difficiles, attendent des réponses concrètes à leurs revendications : revalorisation salariale, amélioration des conditions d'exercice, et reconnaissance de leur engagement quotidien.

Un nouveau gouvernement, de nouvelles attentes Les changements politiques intervenus encore une fois avaient suscité à la fois espoir et vigilance. Le SE UNSA 01 rappelle que les promesses de campagne doivent se traduire par des actes forts pour l'école publique. Pour le prochain gouvernement, nous serons particulièrement attentifs à la mise en œuvre de certains engagements en matière de moyens humains et financiers, de dialogue social, et de respect des métiers de l'éducation.

Nos priorités pour l'année scolaire Face à ces enjeux, le SE UNSA 01 réaffirme ses exigences :

- **Revalorisation immédiate** des salaires et des carrières, pour attirer et fidéliser les personnels ;
- **Amélioration des conditions de travail** : réduction des effectifs par classe, soutien aux équipes éducatives, et lutte contre la précarité ;
- **Dialogue social renforcé** : le nouveau gouvernement doit rompre avec les pratiques autoritaires du passé et associer les organisations syndicales à la construction des politiques éducatives.

Mobilisation et solidarité Le SE UNSA 01 appelle l'ensemble des personnels à rester mobilisés et unis. La rentrée est l'occasion de rappeler que l'école publique est un bien commun à défendre. Nous serons aux côtés de celles et ceux qui, chaque jour, font vivre l'école de la République. Le SE UNSA 01 était présent lors des dernières mobilisations (18/09, 02/10 et 14/10).



18/09/25



02/10/25

Ensemble, faisons entendre notre voix ! Le SE UNSA 01 reste à votre écoute et déterminé à porter vos revendications. La rentrée 2025 doit marquer un tournant : celui d'une école plus juste, plus ambitieuse, et plus respectueuse de ses personnels.

Maëlle Pénicaud, secrétaire de section

SE-Unsa de l'Ain
5bis avenue des Belges
01000 BOURG-EN-BRESSE
Mail 01@se-unsas.org
Tél. 04-74-21-25-12
<http://sections.se-unsas.org/01/>

SE-Unsa national
<http://se-unsas.org>

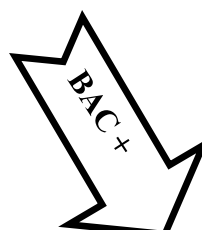
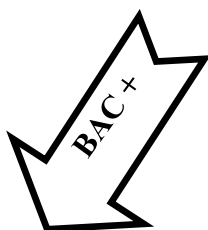
SOMMAIRE

EDITO	P1
ENTRÉE MÉTIER	P2
BAROMÈTRE DES RETRAITÉS	P3
BULLETIN D'ADHÉSION	P4

DÉBUT DE CARRIÈRE (ETUDIANTS STAGIAIRES, T1, T2 ET T3)



*Se préparer plus tôt au métier, assurer un haut niveau de formation et une entrée progressive et accompagnée dans le métier, tels sont les objectifs de la réforme. Concours désormais accessible dès la 3e année de licence, création d'une licence préparant au métier de professeur des écoles, master professionnalisant et rémunéré :
Découvrez ce qui change à partir de la rentrée 2025.*



Vous entrez en L3 à la rentrée 2025 :

Ce qu'il faut savoir :

- Vous aurez la possibilité de passer les concours **bac +3** dès le printemps 2026
- Vous pourrez être accompagné dans la préparation aux concours grâce à des **modules préparatoires** dès cette année 2025-2026
- Vous bénéficierez d'une **entrée progressive, professionnalisante et rémunérée dans le métier** de professeur en intégrant un master spécifique à la rentrée 2026 en cas de réussite aux concours.
- Chaque concours comportera quatre épreuves : deux écrites d'admissibilité, et deux orales d'admission.
- Les inscriptions auront lieu à l'automne 2025 ; les épreuves au printemps 2026.

Vous entrez en M2 à la rentrée 2025 :

En 2025-2026, vous pourrez toujours passer pendant votre deuxième année de master les concours bac+5, qui vous sont réservés.

Ce qu'il faut savoir :

- ◇ Les inscriptions auront lieu à l'automne 2025, et les épreuves au printemps 2026.
- ◇ Vous serez affecté dès septembre 2026 en tant que **professeur-stagiaire**. Vous serez rémunéré environ **1 800 € nets par mois**.
- ◇ La **titularisation** interviendra à l'issue de cette année de stage, courant 2027.
- ◇ Après la réussite aux concours : un statut de professeur stagiaire à mi-temps ou stagiaire à temps plein si vous avez déjà le master MEEF

Questions-réponses : les concours pour devenir enseignant

Comment se former et se préparer au métier ? Comment s'inscrire à un concours de recrutement d'enseignant ?
Toutes les réponses à vos questions sur les études et la formation ainsi que sur les concours de recrutement.

SCAN ME



Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous envoyer un mail -> entree_metier.01@se-unsat.org

LE BAROMÈTRE, C'EST MAINTENANT

En cette période d'incertitudes sur les budgets de la Sécu et des retraites, donner la parole aux retraités permet de combattre l'image, portée par certains responsables politiques et véhiculée par une partie des médias, d'une population de retraités homogène et privilégiée, pour mieux défendre les droits des retraités et porter leurs revendications.

Le baromètre UNSA des retraités est ouvert jusqu'au vendredi 24 octobre. L'UNSA Retraités compte sur vous, pour répondre au questionnaire et aussi pour faire vivre cette enquête et lui donner l'écho le plus large possible. Partagez ce questionnaire autour de vous, invitez des retraités de votre famille ou de vos amis à répondre à l'enquête, partagez-là sur les réseaux sociaux.

[Je réponds au questionnaire du Baromètre UNSA des Retraités](#)

Vous trouverez ci-dessous une proposition de texte et un bandeau pour relayer le baromètre UNSA des retraités sur les réseaux sociaux :

Voici l'édition 2025 de notre enquête annuelle sur la place des retraités dans la société, leurs problèmes, leurs attentes. Face au dénigrement et aux fausses idées véhiculées sur les retraités et les retraites, nous vous donnons la parole. Cet outil est le vôtre, merci de le renseigner, de le partager et de le faire vivre, pour collecter un maximum de réponses.
<https://urlr.me/W4bKD>



Le baromètre des Retraité.es

2^{ème} édition du 22/09/2025 au 24/10/2025

Je donne mon avis sur ma situation de retraité.e

**Je profite dès maintenant
de mon adhésion 2025-2026,
je paye plus tard (*)**

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2025

Pour bénéficiaire :

- d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel ;
- de notre appui, aide, soutien grâce aux équipes de proximité ;
- de nos infos utiles et de nos publications à votre domicile ;
- de notre matériel de rentree (agenda, calendrier, bloc-notes...) ;
- de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2025 !

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Née le : _____

Adresse personnelle : _____

_____ Portable : _____

Adresse mël personnelle : _____

Département de rattachement : _____

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice : _____

Je suis

☐ Retraité-e

☐ Insitt ☐ Pe ☐ Certifié-e ☐ Cre ☐ Plp ☐ Pers ☐ Agrégé-e ☐ Bi-admissible

☐ Ae ☐ Rec ☐ Ce d'Eps ☐ Psy/EN (option _____)

☐ Contractuel.le : ☐ Enseignant.e ☐ Cre ☐ Psy/EN (option _____)

☒ En Cdd ☒ En Cdi

Ma discipline 2^e degré : _____

Fonctions particulières (adjoint, directeur, Ass, tuteur, formateur) : _____

Échelon : _____ ☐ Classe normale ☐ Hors-classe ☐ Classe exceptionnelle

AESH ☐ AED ☐ Cui

☐ Temps complet ☐ Temps partiel : _____ % ☐ Csm Cld

☐ Disponibilité ☐ Congé parental ☐ Congé de formation

Montant de la cotisation

€ _____

J'adhère au syndicat des Enseignants-Unsa

Date _____ Signature _____

À retourner à

SE Unsa 01
5 bis Avenue des Belges
01000 Bourg en Bresse

10826 : FR234346_03RKP
(Identifiant ADEME)



Je rejoins le SE-Unsa

TITULAIRES										
Classes normales		ECHOIENS								
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Pe, Certifé, Projén, CRE, P, P, Pass										
172	174	179	185	191	202	216	229	244	261	
56,48	56,61	62,20	64,34	66,88	72,44	77,02	82,10	88,14		
Agojet										
184	191	211	225	240	258	275	294	310	321	
61,06	61,06	71,14	76,50	81,80	85,20	90,62	100,64	109,14		
BrAdmissible										
184	195	204	214	220	240	246	262	273		
62,58	66,20	69,38	72,70	76,20	83,54	86,08	92,82			
Inbiteur										
154	159	162	171	179	192	197				
54,98	55,89	56,14	60,38	64,29	70,38					
Proc, C, C, E, E, AE										
157	165	172	182	191	202	213				
53,38	56,10	58,49	61,88	64,84	68,68	72,42				
Hons-classes										
		ECHOIENS								
1	2	3	4	5	6	7	HEAD	HEAD	HEAD	
Pe, Certifé, Projén, CRE, P, P, Pass										
228	242	259	277	296	315	318				
101	104	107	109	114	121	120				
Proc, C, C, E, E, Pass										
914	944	968	1000	1020	1040	1040				
Agojet										
202	210	216	221	226	231					
90,42	106,40	109,14								
Classes exceptionnelles										
		ECHOIENS								
1	2	3	4	5	6	HEAD1	HEAD2	HEAD3	HEAD4	HEAD5
Pe, Certifé, Projén, CRE, P, P, Pass										
276	295	300	321			55,56	55,8	57,8		
91,80	96,60	102	106,14			117,26	121,72	127,24		
Proc, C, C, E, E, Pass										
241	261	277	296	315	318					
91,84	96,74	100,94	106,20	109,12						
Agojet										
345	358	378	378	378	392	413				
117,88	121,72	127,24	127,24	127,24	133,20	140,40				

SITUATIONS PARTICULIÈRES										
Temps partiel, Disponibilité, Contrat de formation, Emploi à titre précaire du salaire										
13,84										

ENTRAVANTS DANS LE METIER										
Enseignant, Spécimen, Atd en prépro		Spécimen, Muir 11 en 2025-2026								
41 €		120 €								
13,84		40,80								

AEP, Aesh, Cui										
30 €, 30 €, 30,50										

RETRAITES											
Pension		Pension		Pension		Pension		Pension		Pension	
< 1.400 €		1.400 € à 1.500 €		1.500 € à 2.000 €		> 2.000 €		> 2.000 €		> 2.000 €	
107 €		123 €		147 €		150 €		150 €		150 €	
56,38		64,30		69,38		70,38		70,38		70,38	

CONTRACTUELS											
Enseignants, CRE, Projén											
CDD		CDD									
Indice		Indice		Indice		Indice		Indice		Indice	
50 €		> 380		> 380		> 380		> 380		> 380	
17		100 €		129 €		154 €		154 €		154 €	
34		43,88		55,78		55,78		55,78		55,78	

Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
 - Dater et signer
 - Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un Rib ou un Rice.
- (*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

Dans chaque case, le montant indiqué en dessous correspond au montant réel après crédit d'impôt de 66 %.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE



Avis signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Tous bénéficiaires au droit d'être remboursés par votre banque selon les conditions édictées dans la convention que vous avez signée avec elle.

- Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 5 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- dans un délai de 1 an plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : RÉCURRENT

Référence Unique Mandat :
(réservée au créancier)

À compléter

Débiteur

Votre Nom Prénom¹⁾ :

Votre Adresse²⁾ :
.....
.....

Code postal³⁾ :

Ville⁴⁾ :
.....

Pays⁵⁾ :

Identifiant Créancier SEPA : **FRI6ZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

1) N° de l'individu
2) N° de la voie
3) N° de la commune
4) N° de la ville
5) N° du pays

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être communiqué à l'Agence utilisatrice par le consommateur que pour la gestion de sa relation avec ses clients. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du DPO, de la protection des données (DPO) conseil : dpo@seclia.com ou l'adresse postale 40 rue de Séclia, 200 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

A

Signature^(*):